INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 6 janvier 2022**

* Après un début d’année sans faute, les Bourses européennes ont accusé le coup ce jeudi, alors que les « minutes » de la Réserve fédérale ont refroidi l'optimisme des investisseurs. Au son de la cloche, le CAC 40 a perdu 1,72% à 7 249,66 points et l’EuroStoxx 50 a abandonné -1,53 % à 4 325 points. A Wall Street, la tendance était plus mitigée, les marchés actions américains ayant déjà encaissé le choc la veille. En fin d’après-midi, le Dow Jones s’effrite de 0,31%, tandis que le Nasdaq Composite grappille 0,16 %.
* Lors de sa réunion de décembre, le comité de politique monétaire de la Fed a tenu des discussions à la tonalité plus " faucon " qu'attendu, faisant redouter une normalisation monétaire accélérée pour contrer une inflation persistante.
* Cette thématique a également été nourrie par les statistiques dévoilées aujourd'hui sur le Vieux Continent. Dans la zone euro, les prix à la production industrielle ont en effet bondi de 23,7% en novembre 2021 en rythme annuel, alors que le consensus escomptait 22,9 %.
* En Allemagne, si l'inflation IPCH a ralenti en décembre 2021 en rythme annuel, elle demeure à un niveau élevé (5,7%).
* Outre-Atlantique, les indicateurs du jour n'ont pas servi de catalyseurs pour redynamiser les indices. Les inscriptions hebdomadaires au chômage ont été plus nombreuses que prévu (207 000 contre un consensus de 197 000) et l'ISM a montré que la croissance de l'activité avait ralenti plus que prévu dans le secteur des services en décembre (l'indice est ressorti à 62 contre 69,1 en novembre et un consensus de 66,9).
* Le bitcoin cède 2% à 42 726 dollars après avoir chuté de 7,1% hier, pénalisé par le regain d'aversion pour le risque suscité par le net changement de ton de la Fed. Dans une note publiée ce matin, Vincent Boy, analyste marchés chez IG France, observe que les idées selon lesquelles le bitcoin était une valeur décorrélée des marchés spéculatifs, une unité de compte ou encore d'une valeur de réserve, sont battus en brèche.
* A Chicago, le cours du blé cède 2,2% à 7,44 dollars le boisseau (soit 27,21 kg) tandis que le cours du soja perd 0,95% à 13,815 dollars le boisseau. Lors de la dernière semaine de décembre, les ventes à l'exportation de blé et de soja américains ont atteint leurs plus bas niveaux depuis le début de la campagne de commercialisation pour 2021/2022, a indiqué aujourd'hui l'USDA (département de l'agriculture américain). 48 600 tonnes de blé ont été vendues et 382 700 tonnes de soja. Les négociants visaient entre 150 000 et 400 000 tonnes de blé et entre 300 000 et 900 000 tonnes de soja.
* Entre le 27 décembre 2021 et le 2 janvier 2022, environ 8,3 millions de tests RT-PCR et antigéniques pour la détection du Covid-19 ont été validés (dont 64,6% de tests antigéniques), contre 6,9 millions de tests (dont 65,1% de tests antigéniques) la semaine précédente, soit une augmentation de plus de 20%. Après celui de la semaine passée, il s'agit du nouveau record de nombre de tests réalisés durant une semaine. La hausse concerne particulièrement les 16-65 ans.

Pour la seule journée du 31 décembre 2021, près d'1,9 million de tests ont été validés, ce qui constitue également un record de volume quotidien.

* En Île-de-France, moins du tiers des recyclables sont triés, 4 bouteilles en verre sur 10 ne sont pas recyclées et plus de 95 % des déchets alimentaires sont enfouis ou incinérés, révèle les résultats de l'enquête collecte 2019 de l’Observatoire régional des déchets.

"Si le verre arrive en tête avec 60 % des déchets captés, collecte sélective la plus ancienne depuis les années 1980, pour les autres tris, mis en place à partir de 1992, le bilan n'est pas glorieux : deux tiers des cartons et flacons plastiques ne sont pas jetés dans la bonne poubelle, et les trois quarts des papiers non triés", détaille l’observatoire.

**SOCIETES**

* Au chapitre des valeurs, Carrefour (+6,29%) a de nouveau été portée par les spéculations concernant un rapprochement avec Auchan. De son côté, Société Générale (+1,86%) a profité de l'annonce par sa filiale ALD (+8,35%) d'un projet de rachat de LeasePlan pour 4,9 milliards d'euros.
* A l'inverse, Airbus a perdu 1,46% alors Qatars Airways réclame une indemnité de plusieurs centaines de millions de dollars sur le dossier des A350 présentant des traces d'usure. Enfin, Coface a lâché plus de 10% suite à la cession par Natixis de l'intégralité de sa participation.
* Société Générale (+1,89% à 32,86 euros) affiche l'une des rares hausses du CAC 40 et ALD gagne 5,46% à 13,90 euros à la faveur de l'annonce du projet de rachat de LeasePlan pour 4,9 milliards d'euros. Cette opération relutive permettrait à la banque et à sa filiale spécialisée dans la location longue durée et la gestion de parc automobile de créer un acteur mondial de premier plan dans les solutions de mobilité. Il posséderait une flotte totale combinée d'environ 3,5 millions de véhicules.
* Le titre Sodexo alterne hausses et baisses depuis l'ouverture et affiche cet après-midi un repli de 0,25% à 80,86 euros à Paris, dans le sillage de la publication de son chiffre d'affaires trimestriel. Au cours du premier trimestre de son exercice fiscal 2021-2022, le géant de la restauration collective a fait état de revenus en hausse de 18,8% sur un an, à 5,3 milliards d'euros. Cela représente une croissance interne de 17,5%, soit le haut de la fourchette que s'était fixée le groupe marseillais, le consensus fournit par UBS s'établissant à +17%. "Un bon début", affirme la banque.

"Une amélioration qui permet à l'activité de remonter à 95% de son niveau pré-covid sous l'impulsion de la l'augmentation saisonnière dans le secteur de l'éducation, les écoles étant désormais 104% et les universités à 84% de leurs niveaux pré-pandémie", relève UBS.

"Les services Avantages & Récompenses, Santé & Seniors, Ecoles ainsi que les services de Facilities Management sont désormais bien au-dessus de leurs niveaux pré-Covid, s'est félicitée Sophie Bellon, la Présidente du Conseil d'Administration de Sodexo, et Sports & Loisirs, Universités et Services aux Entreprises sont en forte amélioration".

"La reprise s'accélère dans les services de restauration. Toutes les zones géographiques contribuent à cette croissance, et plus particulièrement l'Amérique du Nord", s'est encore réjouie la dirigeante.

* Dassault Aviation s’élève de 4,26 % à 105,30 euros l'action sur la place de Paris, après avoir fait le point sur ses prises de commandes et livraisons au titre de l’année 2021. Il faut dire que ces chiffres, qui ne portent que sur le nombre d’avions neufs, ont de quoi réjouir. S'agissant des prises de commandes, 51 Falcon ont été commandés l’an dernier, contre 15 en 2020 et 40 en 2019. Le succès est également au rendez-vous du côté du Rafale avec 49 appareils commandés (37 Export et 12 France), contre aucun l’an dernier.

Et encore, ce chiffre ne comprend pas la commande historique de Rafale signée par les Emirats Arabes Uni en fin d'année.

Conséquence de cette belle année commerciale, le carnet de commandes se garnit : au 31 décembre 2021, il inclut 86 Rafale et 55 Falcon, contre 62 Rafale et 34 Falcon un an auparavant.  
Les nouvelles sont bonnes également du côté des livraisons. En 2021, 25 Rafale Export ont été livrés, un chiffre en ligne avec les prévisions de la société, contre 13 Rafale en 2020. En parallèle, 30 Falcon ont été livrés l'an dernier, contre un objectif de 25 et 34 en 2020.

* L'action Coface est reléguée à la dernière place de l'indice SBF 120 dans le sillage de la vente du solde de la participation de Natixis. Le titre de l'assureur crédit chute de 9,91% à 11,55 euros, se calant sur le prix auquel cette opération a été réalisée. La banque a annoncé jeudi matin le succès de la cession de 15,078 millions d'actions Coface S.A., représentant 10,04% du capital social, au prix de 11,55 euros par action, soit un montant total de 174,152 millions d'euros, dans le cadre d'un placement accéléré auprès d'investisseurs institutionnels.

Cette opération augmente significativement le flottant de Coface.

A l'issue de cette opération, Natixis ne détient plus aucune participation dans Coface. La banque désormais sortie de la cote avait introduit en Bourse Coface en 2014 avant de continuer à réduire sa présence au capital. Elle a ainsi finalisé en février dernier la vente de 29,5% du capital de Coface à Arch Financial Holdings Europe IV Limited, un affilié d'Arch Capital Group Ltd.

Coface était considéré comme un actif non stratégique pour Natixis, en raison des synergies limitées avec ses autres activités, depuis 2009.

* TFF Group gagne plus de 2% à 29,9 euros. A l’occasion de la publication de ses résultats semestriels, le fabricant de tonneaux et de fûts pour la production de vin et de whisky a réitéré ses objectifs pour l’exercice en cours clos fin avril. Ainsi, le groupe familial vise toujours une activité consolidée supérieure à 260 millions d’euros. La société explique que l’exercice 2021-2022 devrait marquer la fin d’un cycle de trois exercices affectés par un contexte inédit.

De plus, l'exercice 2022-2023 est attendu comme un exercice de " fin de crise " en croissance sur les marchés du groupe : sur le secteur du vin, aussi bien aux USA qu'en Europe, ainsi que sur le secteur alcools sur lequel TFF maintient de fortes ambitions.

Après trois exercices " hors normes ", le groupe indique qu'il devrait désormais reprendre le chemin de la croissance et améliorer progressivement sa rentabilité.

Au premier semestre 2021-2022, le groupe a réalisé un résultat net en hausse de 18,3% à 15,43 millions d'euros grâce à l'appréciation du dollar par rapport à l'euro.

Le résultat opérationnel courant, en revanche, a reculé de 17,9% en raison de plusieurs facteurs. Le groupe évoque la forte sous-activité des activités fûts à vin et la pause décidée dans les augmentations tarifaires habituellement pratiquées auprès des clients pour répercuter les augmentations de coûts matières.

TFF cite également la pression inflationniste subie sur de nombreux postes de coûts, matières et services confondus et la dilution plus forte des métiers du vin dans l'activité consolidée (55% vs 62%).

Le chiffre d'affaires a augmenté de 1,3% à 143,3 millions. En organique, la hausse atteint 1,8%. Le bond de 20% en organique des ventes de la branche alcools (63,8 millions d'euros) ont plus que compensé le repli de 10% des ventes de la branche vins (79,5 millions).

* Le litige existant entre Qatar Airways et Airbus (-2,06% à 117,92 euros) au sujet des A350 revient sur le devant de la scène. La compagnie aérienne réclamerait ainsi une indemnité de 618 millions de dollars à Airbus, selon les informations rapportées par Reuters sur la base d’un document que le média a pu consulter. Rappelons que le 29 novembre dernier, Qatar Airways a pris la décision d’immobiliser 20 de ses A350 après avoir observé des traces de vieillissement précoce sur le fuselage des appareils.

Une porte-parole d'Airbus explique que le groupe " réfute en totalité " les réclamations de Qatar Airways.

Début décembre, le constructeur aéronautique avait déjà indiqué que les constatations relatives à la peinture de surface avaient été soigneusement évaluées par lui-même et confirmées par l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA) comme n'ayant aucun impact sur la navigabilité de la flotte d'A350. Une position qu'Airbus maintient aujourd'hui.  
" Airbus a identifié la cause profonde du problème et a fourni les conseils nécessaires à ses clients et opérateurs pour la poursuite des opérations ", a expliqué une porte-parole d'Airbus à l'AOF.

" La navigabilité de l'avion n'est pas affectée et les problèmes ne constituent pas une base valable pour l'immobilisation de l'avion ou le paiement d'une compensation financière, ni ne justifient le refus de Qatar Airways de prendre livraison d'autres A350 " a-t-elle ajouté.

**ANALYSES**

* L'année 2022 est un moment charnière pour les marchés financiers internationaux. Pendant plus d'une décennie, les banques centrales ont, dans le respect de leur mandat, essayé de stimuler l'économie et d'accroître une inflation trop basse en maintenant les taux directeurs à des niveaux proches de zéro et en achetant quantité d'actifs. Ce faisant, les actifs financiers, mais aussi, par effet d'entraînement, les actifs physiques comme l'immobilier ou l'art ont vu leur valorisation augmentée de façon tendancielle.

La Réserve fédérale américaine joue un rôle particulièrement important pour les marchés financiers internationaux en raison de l'importance du dollar dans les portefeuilles des investisseurs et dans le secteur bancaire. La reprise économique post-Covid et l'émergence de l'inflation aux Etats Unis - en partie due aux goulots d'étranglements des chaînes de valeur qui n'ont pu accommoder l'accroissement rapide de la demande des biens - conduiront la Réserve fédérale à arrêter ses achats d’actifs à la fin du premier ministre et à augmenter ses taux au cours de l'année qui vient. Or, historiquement, l'accroissement des taux réels américains a pour effet un resserrement des conditions de financement qui se traduit par une augmentation des « spreads » non seulement aux Etats-Unis, mais partout dans le monde, en particulier pour les actifs les plus risqués et pour les pays émergents.

Il a été montré l'effet de la Réserve fédérale américaine sur le cycle financier global en 2013, juste avant le fameux épisode dit du « taper tantrum », où une annonce surprise de resserrement des conditions monétaires a conduit à une fuite des capitaux hors des pays émergents et à un accroissement de leurs coûts de financement. L'accroissement des « spreads » est d'autant plus important pour les pays émergents s'ils ont une banque centrale dont la crédibilité est discutable (comme la Turquie actuellement), et s'ils s'endettent en monnaie étrangère.

Dans un contexte économique encore difficile en raison de l'apparition de nouveaux variants qui freinent l'activité et où nombre de pays se sont endettés lourdement, on comprend la fragilité de la situation et l'importance de resserrer les conditions monétaires de façon graduelle et prévisible pour éviter des mouvements trop abrupts de la prime de risque. On comprend également l'utilité de politiques macroprudentielles et de gestion des flux de capitaux préventives qui, en évitant un endettement excessif et de mauvaise qualité dans les périodes fastes, permettent d'aborder les périodes de crise ou de resserrement des conditions monétaires avec plus de marges de manœuvre.

La théorie économique et l'expérience historique recommandent sans ambiguïté la mise en place de telles politiques préventives pour les pays émergents comme pour les pays développés. Pour ce qui est de l'évidence empirique, un article récent, utilisant des données détaillées sur les politiques macroprudentielles de 134 pays et sur les mesures restreignant les flux de capitaux, montre que de telles mesures ont permis de contenir l'accroissement des « spreads » durant le « taper tantrum » de 2013 et durant la crise du Covid. Les pays qui ont mis en place des mesures préventives ont eu une prime de risque sur leur dette inférieure de 30 % aux autres durant ces chocs. C'est un effet économique considérable qui peut faire toute la différence en termes de stabilité financière.

Quelle leçon en tirer pour la France et autres pays développés ? Il convient, en période de croissance, d'identifier les vulnérabilités potentielles, de veiller à ce que l'endettement des ménages ne soit pas excessif et à ce que la qualité des prêts ne se dégrade pas, en particulier dans le secteur immobilier, qui historiquement a été au cœur des crises les plus graves. De telles mesures préventives permettent d'aborder de façon plus sereine le resserrement prévisible des conditions monétaires.

**L’AGENDA DU 7 janvier 2022**

**8h00 en Allemagne**

Production industrielle de novembre

**8h45 en France**

Dépenses de consommation des ménages de novembre

Production industrielle de novembre

Balance commerciale de novembre

**11h00 en zone euro**

Climat des affaires de décembre

Confiance des consommateurs de décembre

Inflation de décembre

Ventes au détail de novembre

**14h30 aux Etats-Unis**

d'emplois dans le secteur non agricole pour décembre